

CONSEIL MUNICIPAL DE SIGALE

VENDREDI 19 FEVRIER 2021

**Présidence :** Arnaud PRIGENT, Maire

**Présents :** Mesdames et Messieurs Stéphanie GORDOLON, Isabelle RAMPON, Rémy AUGIER-SASSY, Philippe BRUNET, Francis GORDA, Laurent TIRARD

**Représentée :** Nathalie HERON représentée par Arnaud PRIGENT, Patricia MALQUARTI par Laurent TIRARD, Danielle GASTAUD par Isabelle RAMPON, Amine EL MERINI par Rémy AUGIER-SASSY

**Secrétaire de séance :** Philippe BRUNET

**Objet de la Délibération n°1-19/02/2021: Demande de subventions pour « Restauration et mise en valeur du lavoir de Font Léger – opération n°225»**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer l'opération n°225 « **Restauration et mise en valeur du lavoir de Font Léger** »

Ce projet comprendra 2 volets :

- travaux de restauration de l'édifice
- Valorisation de ce patrimoine

Le montant global de ce projet est de 21 500 € HT soit 25 800 € TTC

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**adopte** ce projet,

**charge** Monsieur le Maire d'inscrire cette dépense au BP de la Commune, sous le numéro d'opération n°225

**l'autorise** à solliciter l'octroi de la subvention « AAP Patrimoine rural non protégé » auprès de la Région, ainsi que toutes subventions permettant d'abonder cette opération notamment auprès du Département des Alpes-Maritimes

**l'autorise** à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

**Objet de la Délibération n°2-19/02/2021: Aménagement Mairie accessibilité n°230 DSIL**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de la société d'architecte AR\_TEK sur l'aménagement de la Mairie dans le cadre de la mise en accessibilité, permettant ainsi une mise aux normes et une sécurisation de l'équipement public.

Le montant des travaux préconisé se monte à 24 270.00 euros HT soit 29 124.00 € TTC auquel il faut ajouter 4 000.00 euros HT de maîtrise d'œuvre pour le suivi de ces travaux ainsi que 5% d'imprévus, pour un total de **29 700.00 euros HT soit 35 640.00 euros TTC.**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**adopte** ce projet,

**charge** Monsieur le Maire d'effectuer cette dépense inscrite au BP de la Commune, sous le numéro d'opération n°230,

**l'autorise** à solliciter l'octroi de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) auprès de l'Etat ainsi que toutes subventions permettant d'abonder cette opération,

**l'autorise** à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

**Objet de la Délibération n°3-19/02/2021: Demande de subventions pour « Equipements techniques – opération n°237 »**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'acquisition d'équipements techniques afin :

- D'équiper de matériel électrique les services techniques en faveur d'une transition énergétique mais aussi d'une réduction de la pénibilité du travail des agents
- De doter la Commune d'illuminations festives

Le montant global de ce projet est de 6 104.95 € HT soit 7 325.94 € TTC

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré et à l'unanimité : **adopte** ce projet,

**charge** Monsieur le Maire d'effectuer cette dépense inscrite au BP de la Commune, sous le numéro d'opération n°237

**l'autorise** à solliciter l'octroi du Fond Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT 2021) auprès de la Région, ainsi que toutes subventions permettant d'abonder cette opération

**l'autorise** à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

### **Objet de la Délibération n°4-19/02/2021: Demande de subvention UNC – Union Nationale des Anciens Combattants Section Roquestéron**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'échéance de la subvention annuelle octroyée à l'Association Nationale des Anciens Combattants UNC, section de Roquestéron et des communes associées.

Etant donné les nombreux services rendus tout au long de l'année par les anciens combattants, Monsieur le Maire propose de reconduire la subvention des années précédentes, soit un montant de 150 euros.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**adopte** la proposition du Maire

**autorise** celui-ci à effectuer le règlement d'une subvention de 150€

### **Questions diverses :**

- L'Association Bulle d'Aires a présenté son bilan moral et financier à la mairie ainsi que le compte rendu de ses activités. M le Maire informe sur le fait que cette association va faire des ateliers sur le village pendant les vacances scolaires et notamment aux Jardins Partagés et au foyer (cuisine), il souligne également l'essor de cette association qui œuvre à pallier les carences concernant le social dans la vallée de l'Estéron
- Pour information des administrés ont signalés un rocher au-dessus de leur maison qui les inquiètent. La mairie ira voir ce qu'il en est et fera intervenir RTM afin d'avoir un avis technique sur l'ensemble du village
- M. Mutone a présenté un courrier sollicitant le soutien de la commune afin de pouvoir bénéficier de la serre des Jardins Partagés pour lui permettre de commencer son activité de permaculture en échange de divers services. Le Conseil Municipal pense que cette activité professionnelle n'est pas compatible avec le but premier des Jardins Partagés et le fait que la serre est commune à l'ensemble des utilisateurs. Il est donc décidé de ne pas répondre favorablement à cette demande.
- Il est signalé que des travaux de terrassement sont en cours sur la Route d'Aiglun : M. Brunet , Adjoint délégué à l'urbanisme, va se renseigner sur l'objectif de ce terrassement et rappeler les règles d'urbanisme au propriétaire.
- Travaux d'affouillement Route du Colombier : subvention accordée d'environ 8 000€ HT de l'Etat et de 20 000€ du Département pour environ 40 000€ HT de travaux. Les 2 autres communes ont acceptés de participer au reste de la dépense.
- Rue du Collet : travaux assainissement qui vont commencer menés par le SMIAGE
- La CCAA a délibéré vendredi dernier concernant la compétence mobilité afin de répondre aux problèmes liés au transport sur le territoire intercommunal. M. le Maire informe le Conseil qu'ils seront invités a délibéré sur ce point dans les 3 mois
- La nouvelle organisation des Finances Publiques : Présentation à l'interco par M. Brechard (DGFIP) de la nouvelle organisation à venir de la Trésorerie de Puget Théniers. Il est prévu en septembre la nomination d'une personne dédiée au conseil aux Communes. Vont être regroupés sur Plan du Var les services du Trésor et des permanences aux usagers seront mises en place à Roquestéron.
- Campagne de vaccination en cours sur la Maison de Santé à Roquestéron

- Un dentiste devrait s'installer d'ici cet été à la Maison de Santé à Roquestéron
- L'Agence 06 pour l'aide à l'ingénierie des communes commence à se mettre en place et devrait nous apporter de l'aide sur différents dossiers
- Le Sievi fait un projet de renouvellement des conduites d'eau potable Route de Font Gaillarde et les travaux devrait rapidement commencer.
- La CCAA a fait une carte touristique de l'interco
- M. Tirard informe que la structure du site internet est faite il va s'occuper de remplir les différents onglets le site complet devrait être opérationnel d'ici mi-mars. Il est proposé de demander à des habitants « ressources » de participer à la composition de celui-ci
- M. Gorda informe que le SIEVI est toujours en négociation avec la Métropole Cote d'Azur à propos des tarifs de vente d'eau
- M. Brunet informe qu'il a assisté à une réunion du SDEG où il a été évoqué les sujets suivants : analyse financière du SDEG par un bureau d'étude qui a mis à jour des points financiers inquiétants engendrés par des dettes de certaines communes ainsi que par l'attente de rentrées de subvention. Le nouveau Président du SDEG souhaite un rétablissement financier le plus rapide possible.
- Au PNR un travail est en cours avec des ambassadeurs du Parc surtout par rapport aux problématiques autour de l'Estéron et des utilisations estivales. Il faudra avoir des réflexions communales sur ce sujet.
- Il faudrait prévoir un panneau signalétique à l'aire loisir de Molières avant l'été
- Un projet de snack est en cours sur la Commune : le Maire et M. Brunet vont se rapprocher des personnes afin d'en savoir plus
- Un devis de rénovation de la plomberie de l'immeuble de la mairie a été demandé

Fin de la séance à 20h40